

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 MARS 2015**Objet : SALON DES SAVEURS ET DES COULEURS DE NOEL D'OYONNAX**

Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - MARMILLON - MASCIOTRA - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VOISIN

Intervention de M. Gilbert GROSSAT, Vice-président Secrétaire

Succédant au Pôle du Commerce, à l'initiative de cette opération, la Ville d'Oyonnax a organisé la 4^e édition de ce salon du 14 au 16 novembre dernier.

Destiné à la promotion de la gastronomie, de l'artisanat local et des décorations de Noël, ce salon a reçu 5.500 visiteurs (4.500 en 2013) de l'Ain et du Jura pour 68 exposants pour un budget de 33.282 €.

Pour sa part, le Pôle du Commerce a participé à la campagne de communication sur le thème "consommer local" à parité avec la Ville.

Eu égard aux efforts déployés en commun pour le développement du commerce sur la Plastics Vallée, le Bureau vous propose l'attribution exceptionnelle d'une subvention de 2.000 €.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, donne son accord pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2.000€.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	21
- Nombre de voix pour	21
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président